



CARCASSONNE
PATRIMOINE MONDIAL

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public 14 juillet Etalage/Restauration rapide

Pièces à fournir

-Inscription au registre de commerce - de 3 mois ou récépissé de la préfecture pour les associations,

-Déclaration service alimentaire - DSV,

-Déclaration d'ouverture débits de boissons,

-Assurance responsabilité civile,

-Photocopie d'une pièce d'identité du demandeur

Réservé à
l'Administration

Renseignements concernant le demandeur:

Civilité

Mme Mr

Nom : (obligatoire)

Prénom : (obligatoire)

Adresse :

Téléphone : (obligatoire)

Mail : (obligatoire)

Vous êtes : (obligatoire)

- Professionnel
- Particulier
- Association préciser le nom

Indiquez les produits que vous souhaitez vendre:

Date et signature :

**PÔLE SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION,
ETAT CIVIL ET ELECTIONS
SERVICE du DOMAINE Public COMMERCIAL**
Tél: 04.68.77.70.14
Fax: 04.68.77.70.12
regies@mairie-carcassonne.fr

**TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REJETEE
LE PRESENT BULLETIN NE VAUT PAS AUTORISATION DE PLACE**

CORRESPONDANCE À ADRESSER IMPERSONNELLEMENT À:
MONSIEUR LE MAIRE - HÔTEL DE VILLE - 32 RUE AIMÉ RAMOND - 11835 CARCASSONNE - Cédex 9
WWW.CARCASSONNE.ORG